


maître d'ouvrage



Liberté - Égalité - Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Préfecture du Finistère

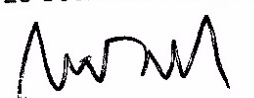
service instructeur

Ministère de l'Énergie
 du Développement et de
 l'Aménagement Durables

Direction
 Départementale
 de l'Équipement
 Finistère

PPR prescrit le 20 décembre 2001

Élaboration approuvée
 par arrêté préfectoral
 n° 2007-1642
 du 19 novembre 2007

Pour le Préfet,
 Le Secrétaire Général

 Michel PAPAUD

septembre 2007

Nature du phénomène

G Glissement
 P Chute de blocs
 T Tassement

Intensité du phénomène

1 Faible
 2 Moyenne
 3 Forte

Echelle : 1 / 2 500

**Plan de Prévention des Risques
 naturels prévisibles Mouvement de terrain**

Commune d'Audierne

2 - Cartographie des zones du règlement

Zone Rouge

Zone Bleue

Zone Verte

Zone sans contraintes spécifiques

▲ ▲ ▲ Limite de départ de blocs

